

---

**R A P P O R T D ' A C T I V I T É**  
**2 0 0 4 - 2 0 0 5**

**La protection et la gestion du  
littoral héraultais**



Direction de l'Environnement

---

**Entente interdépartementale pour la démoustication  
du littoral méditerranéen**

## SOMMAIRE

<b>Introduction</b> .....	3
<b>I. Observation du littoral</b> .....	4
<b>a. Contexte climatique</b> .....	4
<b>b. Suivi du littoral et des ouvrages</b> .....	5
<b>c. Mesures topo-bathymétriques</b> .....	11
<b>II. Opérationnel</b> .....	11
<b>a. Travaux neufs</b> .....	11
<b>b. Entretien des ouvrages</b> .....	12
Bilan départemental.....	15
<b>c. Programme "plages oubliées"</b> .....	16
<b>III. Activités d'étude-projet et d'expertise</b> .....	17
<b>Annexe : projet de convention de suivi et d'entretien des ouvrages</b> .....	19

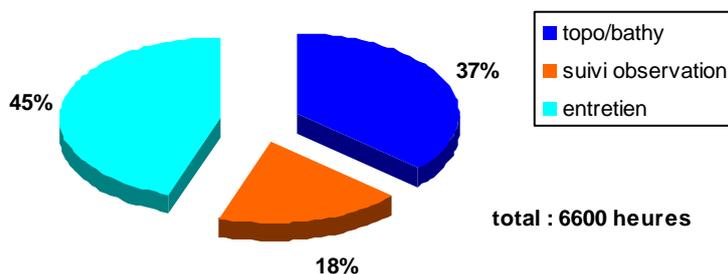
# Introduction

Ce rapport est fourni conjointement avec le rapport "Plages des Orpellières à la Tamarissière, plage de Villeneuve-les-Maguelone. Analyse de profils et bilan sédimentaire", dans le cadre du partenariat entre le Conseil Général de l'Hérault et l'EID Méditerranée, pour la protection et la mise en valeur des plages héraultaises.

Reconduit pour 2005, ce partenariat a porté comme convenu sur :

- l'observation globale du littoral (parties **1a** et **1b** de ce rapport)
- le suivi par mesures topo-bathymétriques (partie **1c** + rapport joint)
- le suivi et l'entretien des ouvrages en ganivelles (parties **1b** et **2b**)
- le programme "plages oubliées" (partie **2c**)
- la participation à l'élaboration de programmes d'action (partie **3**)

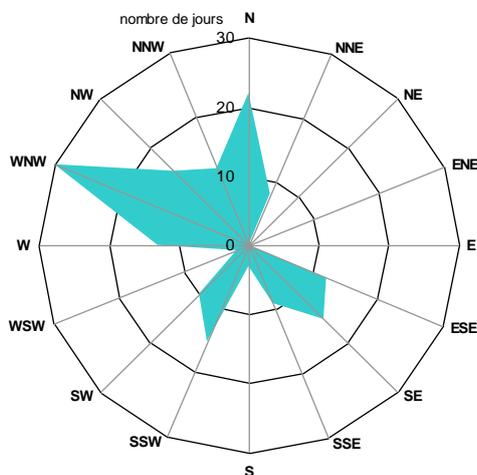
Le total du temps passé pour les trois premières de ces activités est réparti comme suit :



Le volume horaire total représente l'équivalent de 4 personnes à temps plein. En terme d'activité, l'accent a été mis cette année sur l'entretien des ouvrages, en particulier en raison d'une reprise des travaux de réparation sur la commune de Mauguio-Carnon (cf. partie 2b) ; l'activité liée aux mesures topo-bathymétriques a diminué, venant compenser cette augmentation. L'observation globale du littoral a fait l'objet d'une activité comparable en termes de temps passé, même si, faute d'événement climatique marquant sur la période en question (absence de coups de mer, en particulier ; cf. partie 1a), les données recueillies sont minces.

# I. Observation du littoral

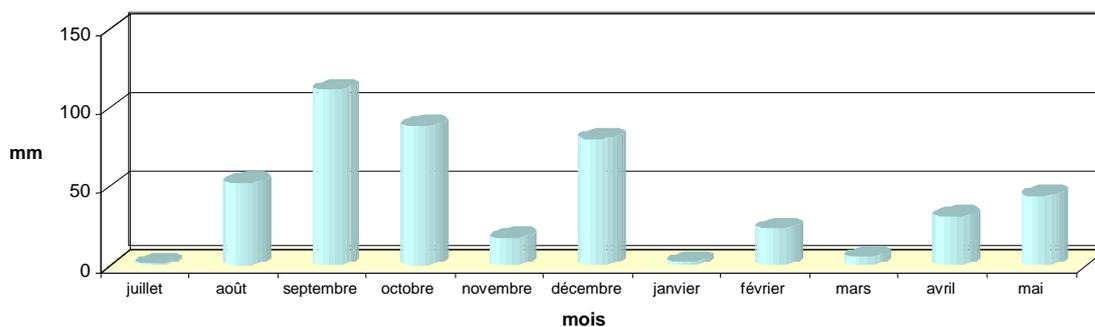
## a. Contexte climatique



**Direction du vent pour la période juillet 2004 - mai 2005**

jours de vent moyen > 15 km/h - station de Montpellier-Fréjorgues

Les facteurs remarquables de l'évolution climatologique sur la période concernée sont liés à l'absence de coups de vent marin, et, corrélativement, à la nette domination de longues périodes de vent de terre, principalement lors de l'hiver 2004-2005 et au printemps suivant (la sécheresse évoquée au paragraphe suivant en est une autre illustration). La période n'est donc pas marquée par la présence d'événements climatiques particulièrement violents (les vitesses de vent de terre sont restées conformes aux normales) ; cela se traduit sur le terrain par l'absence de phénomènes érosifs visibles, mais également par des déplacements sableux (cordons non fixés ayant eu tendance à migrer vers la mer).



**Précipitations pour la période juillet 2004 - mai 2005**

station de Montpellier-Fréjorgues

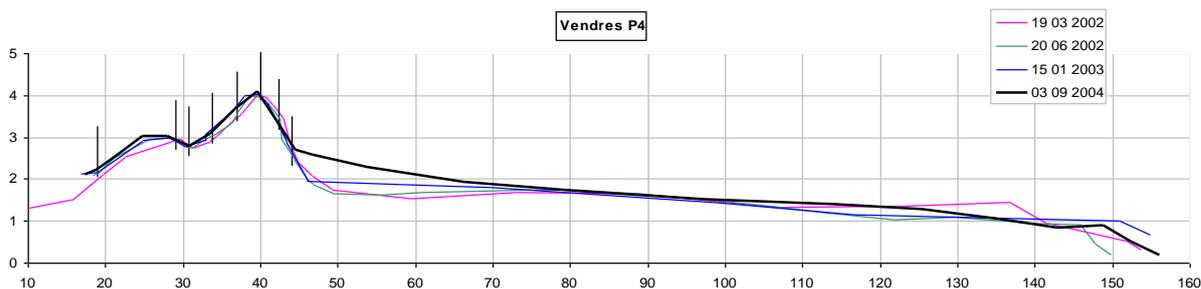
Les données de juin 2005 manquent à ce graphique, mais il est possible d'ores et déjà de qualifier la période écoulée de sèche (total des précipitations sur 11 mois : 454 mm), surtout en comparaison avec la période précédente (1137 mm pour les mêmes mois !). Après un automne moyennement arrosé, l'hiver a été extrêmement sec (30 mm de janvier à mars), faiblement compensé par quelques pluies de printemps (75 mm en 2 mois) ; à l'approche de l'été 2005, un épisode de sécheresse globale sur l'année en cours semble se dessiner. Une plus grande vulnérabilité du couvert végétal des cordons dunaires risque d'en découler, notamment pour la période estivale 2005.

## **b. Suivi du littoral et des ouvrages**

Compte tenu de l'absence de phénomènes climatiques importants sur la période écoulée, peu d'éléments marquants ont été relevés sur le terrain en matière d'érosion des plages et des dunes, notamment ; la partie qui suit représente donc plutôt une illustration, à travers quelques exemples, du type d'informations intéressantes à obtenir et des différents moyens existants pour y parvenir ; 2005 constitue par ailleurs à ce titre une année de transition quant à l'organisation de la récolte de ces données sur le terrain, dans l'objectif de développer encore cette activité de suivi et d'observation.

### **Vendres**

Sur la période concernée la plage de Vendres est restée stable ; en revanche, le cordon dunaire sur la partie ouest du linéaire côtier, de moins en moins maintenu par un ouvrage trop faible, s'est déplacé vers la mer, sous l'effet des longues périodes de vent de terre hivernales. La nécessité de renforcer l'ouvrage existant, en particulier dans le secteur des Montilles, où il est désormais déchaussé, apparaît de plus en plus nécessaire si l'on souhaite stabiliser cette partie du cordon dunaire. Plus à l'ouest encore, des formes de déstabilisation de plus en plus marquées du cordon (siffle-vent, dune chaotique) sont visibles ; d'une manière générale, l'ensemble du cordon dunaire de la partie ouest du littoral de la commune devra, à terme, faire l'objet d'une réhabilitation (déjà signalée dans le rapport EID 2005 cité en partie 3 de ce rapport). Cet aspect ne devra pas être négligé dans les études actuellement menées pour la protection du littoral entre l'Orb et l'Aude. A noter enfin, l'ensablement de l'ouvrage réalisé en 2001 sur l'est de la commune, qui s'est poursuivi, accompagné d'un engraissement du haut de plage nettement visible sur le profil ci-dessous.



### **Valras-Plage**

Stabilité également pour la plage de Valras, y compris dans la zone la plus touchée lors de la tempête de décembre 2003 (cf. rapport d'activité précédent).

### **Sérignan**

Malgré le calme météorologique caractérisant la période écoulée, les cordons dunaires (Orpellières et surtout Sérignan-Plage) continuent à se dégrader progressivement sur la commune (exemple sur la photo ci-contre) ; la fréquentation n'y est plus maîtrisée.



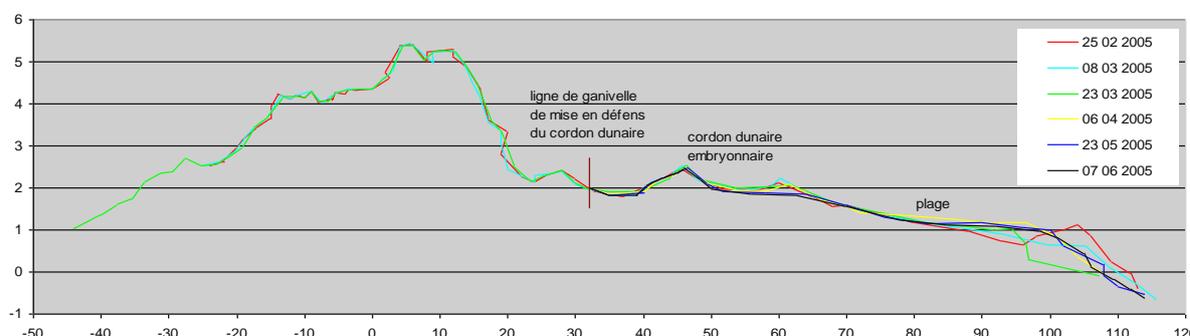
Néanmoins, l'année 2005 est marquée par une volonté communale de remettre en état son littoral dunaire, tant sur le plan de l'entretien des ouvrages que sur la gestion de l'existant, à l'échelle de l'ensemble de son linéaire côtier : réhabilitation et gestion des ouvrages des Orpellières (expertise réalisée en 2005 par l'EID ;

cf. partie 3), réhabilitation ou reconstitution du cordon dunaire à l'extrémité est et dans le secteur des campings.

## Portiragnes

La partie centrale du littoral communal, fortement touché par la tempête de décembre 2003, est en attente d'un traitement (rechargement du versant maritime de la dune, ouvrage de protection et de stabilisation, escalier d'accès à la plage). Cela fera probablement l'objet d'une opération de réparations subventionnée, qui ne concernera donc pas le partenariat CG34/EID Méditerranée.

Le secteur compris entre la Rivière et la Grande Maire (celui de l'opération "plages oubliées") est caractérisé par la présence d'un cordon dunaire naturel, accompagné d'un second en haut de plage, et qui a fait l'objet d'une intervention de protection en 2003. Il a donc bénéficié d'une attention particulière en 2005, avec la mise en place d'un suivi topographique fin de la plage et du cordon dunaire (deux profils, levés à des intervalles de temps très rapprochés). Un suivi de la végétation complètera le dispositif, le tout permettant d'observer l'évolution de cette partie du littoral : érosion éventuelle, dynamique végétale, évolution du cordon embryonnaire, impact du nettoyage de plage, efficacité des ouvrages de protection, etc...



Les premiers levés réalisés (seuls quelques-uns d'entre eux sont représentés sur le profil ci-dessus, pour des raisons de lisibilité) montrent essentiellement des variations du bas de plage, sans tendance nette pour le moment ; une légère diminution altimétrique du cordon embryonnaire est cependant visible ici.

## Vias

Peu d'évolution dans ce secteur pourtant toujours affecté d'une forte érosion ; les solutions retenues à l'issue des études pré-opérationnelles en cours auront évidemment un impact fort sur l'évolution de cette partie du littoral, avec en outre des effets sur les communes voisines (Portiragnes et Sérignan) ; une attention particulière devra donc être portée à son suivi, à l'échelle de la cellule sédimentaire.

## Agde

Suite au "schéma global de protection des cordons dunaires" réalisé par l'EID pour la commune en décembre 2002, une étude-projet a été réalisée sur le secteur du camping naturiste (cf. partie 3).

La série de photos aériennes ci-dessous illustre le type d'observation réalisable sur le littoral, et permettant de qualifier son évolution (grandes tendances). Sur cet exemple, l'ouvrage mis en place sur la grande dune de la plage Richelieu a permis de la stabiliser ; la végétation est en voie de colonisation progressive du cordon dunaire, tandis que les premières rangées de casiers de ganivelles en pied d'ouvrages sont saturées en sable. Les objectifs initiaux (stabilisation de la dune, lutte contre l'ensablement des infrastructures) sont atteints.



Juillet 2002



Juillet 2003



Juillet 2004

## Marseillan



Les photos ci-dessus et ci-après (à gauche : 2004, à droite 2005) montrent les aménagements réalisés en haut de plage (par la municipalité ?) dans le secteur des campings de Marseillan, dont

l'objectif est probablement le piégeage du sable à cet endroit (protection ? masquage des enrochements ? lutte contre l'ensablement ?)



## Sète

2005 constitue une année très importante pour le lido de Sète à Marseillan, dans le cadre du projet global de repli stratégique lié au déplacement de la route :

- au niveau du "triangle de Villeroy", enlèvement des restaurants de plage et de la partie de route qui les bordait, puis mise en place d'ouvrages de reconstitution dunaire et de gestion de la fréquentation (photos ci-dessous, avant et après travaux)



octobre 2001

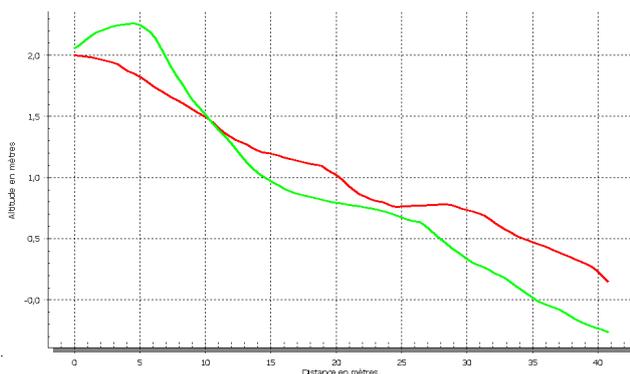


juin 2005

- pour le reste du lido, les études pré-opérationnelles sont en cours, auxquelles participe l'EID en termes de maîtrise d'œuvre, sur le volet reconstitution ou réhabilitation du cordon dunaire.

## Frontignan

Suivi topographique du bourrelet de galets de la plage de Frontignan : le profil rouge (mars 2004) montre deux bourrelets en bas de plage, l'un à 10 m du trait de côte (hauteur 0,75 m), l'autre à une vingtaine de mètres (hauteur 1,20 m). Le profil vert (octobre 2004) représente la situation après intervention humaine (en l'occurrence la municipalité) : la plage a



été reprofilée (perdant au passage plusieurs mètres de largeur), les deux bourrelets ayant été repoussés vers l'intérieur, et n'en formant plus qu'un en haut de plage (30 m du trait de côte), avec une altimétrie de 2,30 m. Il est à noter que ces "invasions" de galets ne se sont pas reproduites lors de l'hiver 2005.

2005 représente également la fin d'une époque pour le littoral des Aresquiers, avec la destruction du dernier restaurant de plage encore présent ici, l'Escale, le 6 avril (photo ci-contre). Le recul du trait de côte n'en demeure pas moins préoccupant dans ce secteur (cf. rapport de l'année précédente).



### Villeneuve-lès-Maguelone



Au printemps 2005, une colonie de 540 couples de sternes naines (*Sterna albifrons*) s'est établie pour nicher sur un overwash<sup>1</sup> du lido de Villeneuve, en compagnie d'autres espèces protégées (sternes pierregarin, mouettes rieuses, avocettes élégante, gravelots à collier interrompu). Un tel évènement ne s'était pas produit depuis 20 ans à l'échelle de la région Languedoc-Roussillon ; il est probablement lié aux niveaux d'eau exceptionnellement bas des étangs palavasiens (ici celui de Pierre Blanche), ayant découvert une étendue sableuse suffisamment importante pour ces oiseaux. Une colonie de cette taille représente 32% de la population nationale, chiffre qui est loin d'être anodin pour cette espèce protégée (*Annexe I de la Directive Oiseaux, de la Convention de Berne et de la Convention de Bonn*), et dont la population est qualifiée de rare en France et en déclin en Europe.

### Palavas-les-Flots

Peu d'évolution notable pour la plage de Palavas, qui plus est largement artificialisée par la présence de la batterie de brise-lames et d'épis occupant la totalité de son linéaire côtier.

### Mauguio-Carnon

2000



2002



<sup>1</sup> Forme d'accumulation produite lors des tempêtes par débordement localisé de la mer dans les zones de très faible altimétrie des cordons littoraux, sous la forme de lobes sableux qui s'étalent dans la lagune, témoignant ainsi de l'importance des incursions marines, et donc de l'érosion de la plage.

2005



Ces trois clichés traduisent l'évolution satisfaisante d'un ouvrage de reconstitution dunaire (fermeture d'une brèche à proximité de la limite communale avec la Grande-Motte). C'est un exemple où le recul du positionnement de l'ouvrage par rapport au cordon existant de part et d'autre permet d'anticiper le recul du trait de côte en laissant à l'avant du cordon une largeur de plage suffisante pour dissiper l'énergie des vagues. Réalisé en 2000, il s'est continuellement engraisé par apport de sable (marin et éolien), et une végétation typiquement dunaire s'est spontanément développée sur son versant maritime.

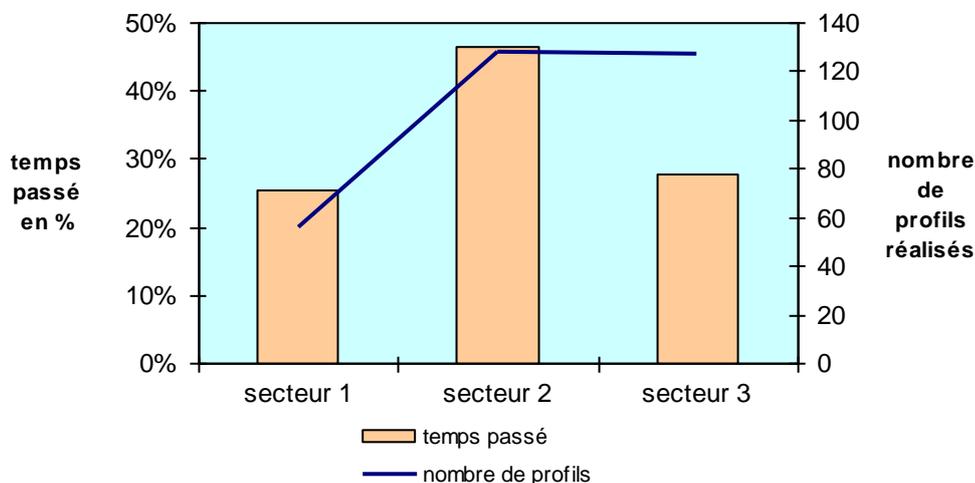
### La Grande Motte

Contrairement à ce qui s'était passé avant la saison estivale 2004 (photo ci-contre), la mise en place des concessions de plage au printemps 2005 s'est réalisée de manière moins traumatisante pour le milieu (en particulier la zone sensible du pied de dune) ; aucune association ne s'est d'ailleurs émue concernant des dégâts éventuels sur la dune ou l'arrachage de ganivelles.



### c. Mesures topo-bathymétriques

Levés topométriques et bathymétriques : juillet 2004-juin 2005



Le graphique ci-dessus traduit certaines contraintes inhérentes au levé des profils, en particulier topométriques : le secteur 1 (de Carnon à la Grande-Motte) est celui où les profils sont les moins nombreux, mais c'est également le plus fréquenté (gêne pour le levé), et celui qui génère le plus de trajets pour les personnes effectuant ces levés ; cela explique la différence avec le secteur 3 (de l'Orb à l'Hérault), où le temps passé est comparable. De même, le secteur 2 (Frontignan – Maguelone) comprend le même nombre de profils que le 3, mais ils sont beaucoup plus longs (lido de l'étang de Pierre Blanche levé dans la totalité de sa largeur).

**Rappel** : ces mesures font l'objet, pour le secteur compris entre l'Orb et l'Hérault, d'un rapport spécifique, fourni en même temps que celui-ci.

**Précision** : charte qualité aidant, et après échange avec d'autres partenaires effectuant le même type de mesures, il apparaît que les spécificités de notre méthode de levés (réalisés avec une canne topo à nivelle, et en prenant un nombre de points par levés plus important) offre une précision supérieure à une méthode simple (mais plus rapide) comme celle utilisant une antenne GPS directement fixée sur un sac à dos ou sur un quad, par exemple.

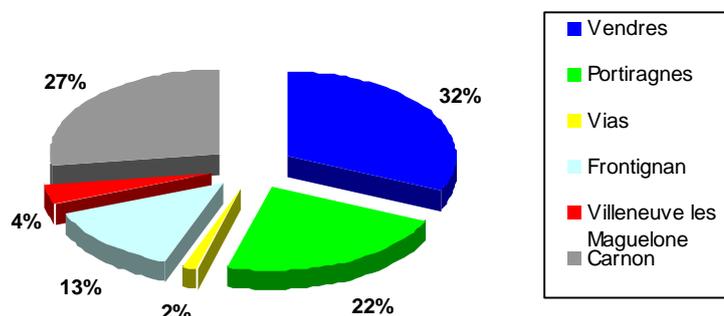
## II. Opérationnel

### a. Travaux neufs

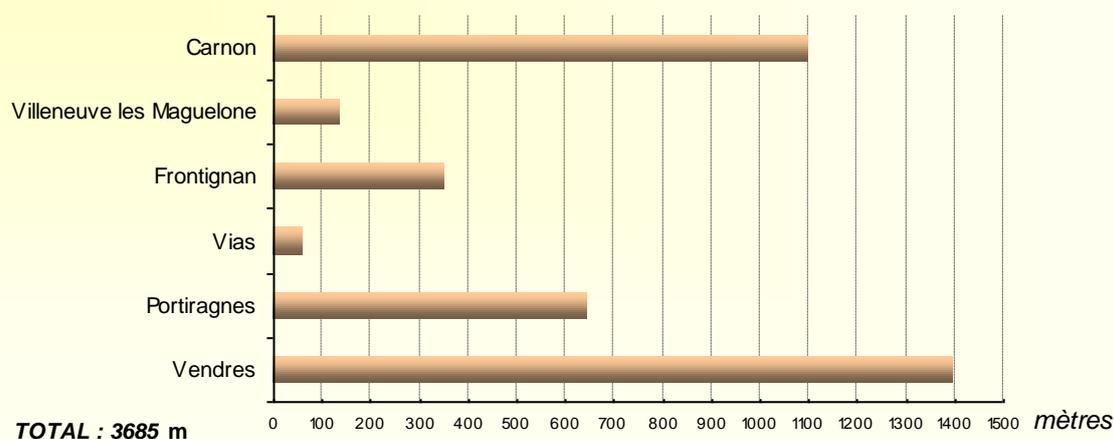
Une seule intervention en matière d'opérationnel littoral est intervenue sur la période en question, à la fin du printemps 2005. Elle a concerné la commune de Mauguio-Carnon, où la tempête de début décembre 2003 avait provoqué des dégâts sur les ouvrages protégeant le cordon dunaire du Petit et du Grand Travers. Cela a nécessité la mise en place, avant la saison estivale 2005, de 2000 m de lignes de ganivelles de mise en défens du cordon dunaire, et d'encadrement des accès piétonniers, dans un objectif de gestion de la fréquentation sur le site. Seule la partie ouest du linéaire concerné, à proximité de l'urbanisation de Carnon, n'a pas été traitée, l'érosion marine étant dans ce secteur encore trop prononcée, et dans l'attente d'interventions plus conséquentes sur le site (rechargement de la plage, réhabilitation complète du cordon, gestion globale de la fréquentation).

## b. Entretien des ouvrages

Répartition par commune  
du temps passé pour l'entretien des ouvrages



Linéaire de ganivelles utilisé par commune pour les réparations d'ouvrages dunaires  
juillet 2004 - juin 2005

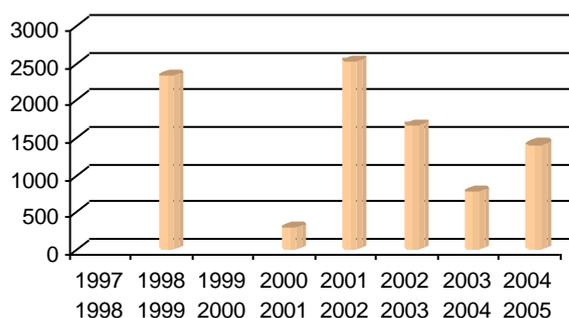


Les deux graphiques ci-dessus indiquent, de manière corrélée, l'importance en temps et en quantités de ganivelles remplacées des travaux d'entretien réalisés sur la période 2004-2005. Les graphiques qui suivent détaillent cet entretien, par commune, et sont également l'occasion d'en dresser un bilan depuis 1998, date de leur démarrage. Contrairement à la période précédente, c'est la commune de Vendres qui a nécessité l'intervention la plus conséquente dans ce domaine. La nouveauté est le retour de cette activité pour la commune de Mauguio-Carnon, après plusieurs années sans (ce qui explique le linéaire assez conséquent). Les autres communes présentent des valeurs plus conformes à leur moyenne respective. Sérignan (non-intervention) et Valras-Plage (pas de dégradation nécessitant de l'entretien) ne figurent pas dans ce tableau.

### Vendres

**Bilan :** après un important travail d'entretien des ouvrages en 1998 (réparation des dégâts de la tempête de décembre 1997), les réparations ont atteint un pic en 2001, lors de la réalisation des ouvrages de reconstitution du cordon dunaire sur la partie est du littoral communal ; trop récent pour être ensablé, il s'est trouvé en situation de vulnérabilité face aux actions de vandalisme présentes lors de la saison estivale (feux de camps nocturnes sur la plage) ; cette situation s'est constamment améliorée depuis.

Linéaire de ganivelles utilisé  
pour les réparations d'ouvrages dunaires



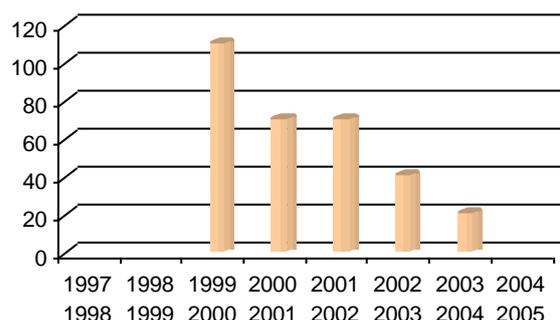
**Evolution récente** : après 3 années consécutives de baisse, le linéaire d'ouvrage en ganivelles remplacé marque une nette augmentation sur la période écoulée. Il convient de préciser ici qu'en plus des dégradations volontaires constatées depuis longtemps sur cette commune, une partie non négligeable (quasiment la moitié) du linéaire de ganivelles mis en place ici est à mettre sur le compte de la vétusté des ouvrages les plus anciens. Cette augmentation ne traduit donc pas une forte recrudescence du vandalisme sur ce secteur.

### Valras-Plage

**Bilan** : les premiers ouvrages réalisés sur la commune datent de 1999, et ont généré de l'entretien à partir de cette date, autant lié à des dégradations d'origine humaine qu'à la leur destruction progressive par la mer, à l'ouest de la batterie de brise-lames.

**Evolution récente** : la tempête de décembre 2003 a abouti au démantèlement complet de l'ouvrage situé en zone urbaine ; il n'y a donc pas eu de remplacement de ganivelles sur la période 2004-2005, d'autant que l'ouvrage réalisé en 2003 sur la rive gauche de l'Orb n'a pas encore fait l'objet de réparations.

Linéaire de ganivelles utilisé pour les réparations d'ouvrages dunaires

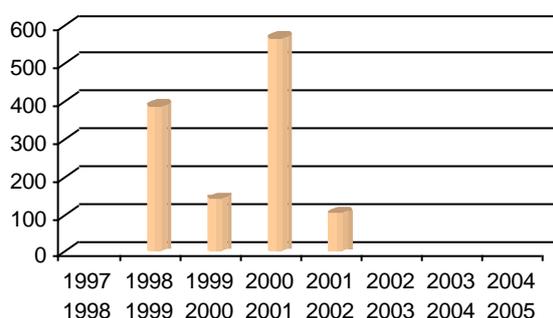


### Sérignan

**Bilan** : les dernières réparations d'ouvrages datent de la période 2001-2002, et n'avaient concerné qu'un faible linéaire de ganivelles.

**Evolution récente** : les ouvrages continuent à se dégrader progressivement, mais les actions entreprises par la municipalité pour l'entretien et le renforcement de ses cordons dunaires devrait permettre, à terme, d'inverser cette tendance.

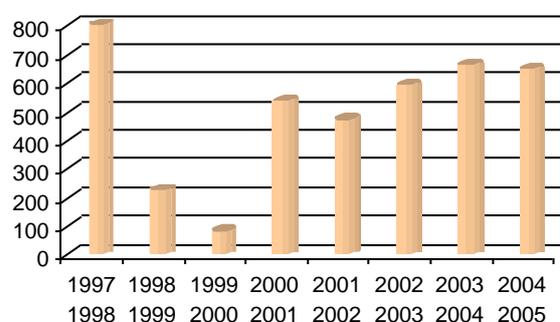
Linéaire de ganivelles utilisé pour les réparations d'ouvrages dunaires



### Portiragnes

**Bilan et évolution récente** : l'entretien des ouvrages de la commune de Portiragnes marque depuis 5 ans une certaine stabilité : entre 500 et 600 m de ganivelles y sont remplacées annuellement. La grande majorité des réparations est à mettre sur le compte de dégradations commises sur son littoral, avec un secteur particulièrement sensible au niveau du bosquet situé à l'est de la Riviérette.

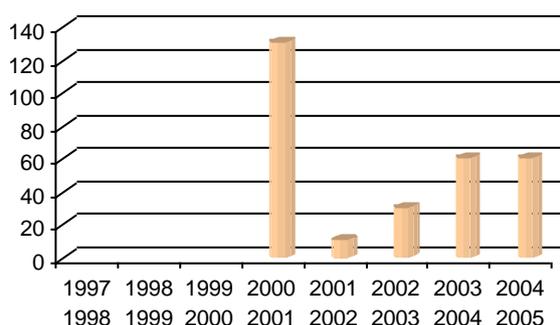
Linéaire de ganivelles utilisé pour les réparations d'ouvrages dunaires



## Vias

**Bilan et évolution récente** : peu de réparations effectuées sur les ouvrages de cette commune, malgré quelques problèmes d'érosion signalés (déchaussement chronique du pied du cordon dunaire reconstitué dans le secteur de Farinette, au droit du parking)

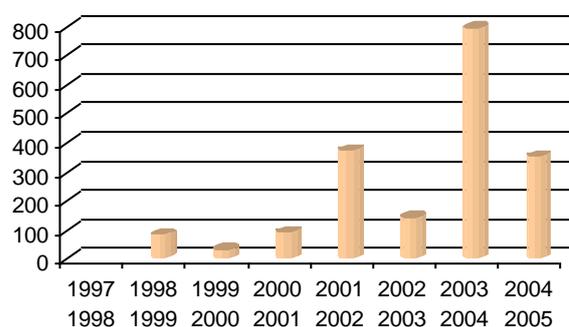
Linéaire de ganivelles utilisé pour les réparations d'ouvrages dunaires



## Frontignan

**Bilan et évolution récente** : évolution contrastée des linéaires de ganivelles remplacés, essentiellement à mettre sur le compte de dégradations dans le secteur des Aresquiers. Le "pic" de 2003-2004 n'a pas été constaté sur la période récente. La partie est des ouvrages réalisés en 1998-99 n'existe plus aujourd'hui, l'érosion, à l'origine de la destruction des restaurants "Mayflower" et "l'Escale", ayant provoqué leur démantèlement complet.

Linéaire de ganivelles utilisé pour les réparations d'ouvrages dunaires

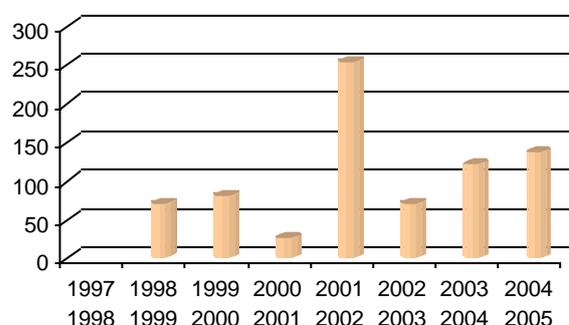


## Maguelone

**Bilan** : après une intervention conséquente en 2001-2002, les linéaires de ganivelles remplacés sur cette commune restent assez modestes, même si une légère tendance à l'augmentation se dessine.

**Evolution récente** : quelques dégradations sont localisées le long de la route d'accès à la cathédrale de Maguelone ; à signaler également, des pertes de sédiments chroniques en haut de plage provoquent le déchaussement des escaliers d'accès à la plage, au droit du parking situé en limite communale avec Palavas.

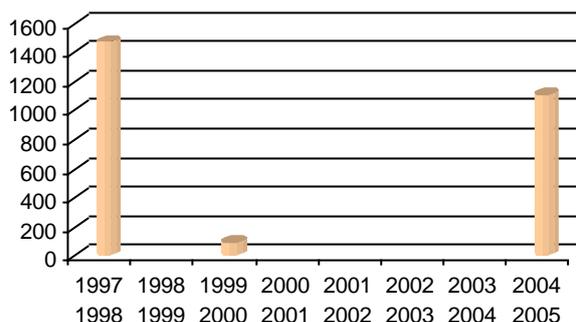
Linéaire de ganivelles utilisé pour les réparations d'ouvrages dunaires



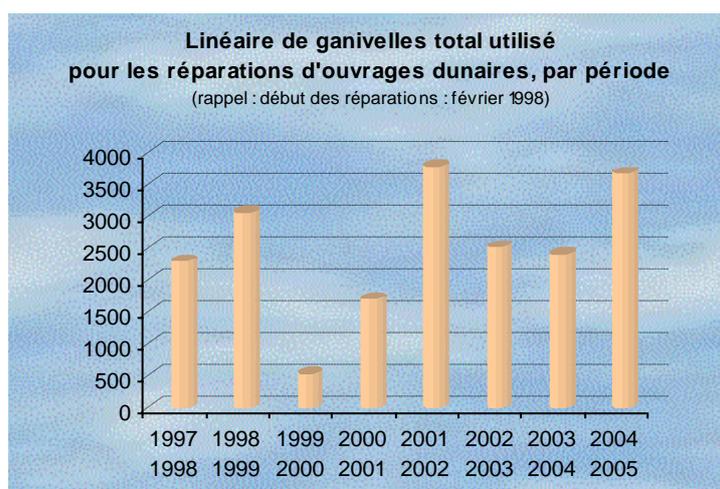
## Mauguio-Carnon

**Bilan et évolution récente** : après la réparation des dégâts de la tempête de décembre 1997, et un linéaire modeste en 1999, l'entretien des ouvrages n'a plus été réalisé par l'EID sur cette commune. La tendance est désormais inversée, et un linéaire conséquent vient d'être remplacé (réfection des lignes encadrant les accès piétonniers) sur le lido du Petit et du Grand Travers, dans le cadre d'une réhabilitation générale du cordon dunaire de ce secteur.

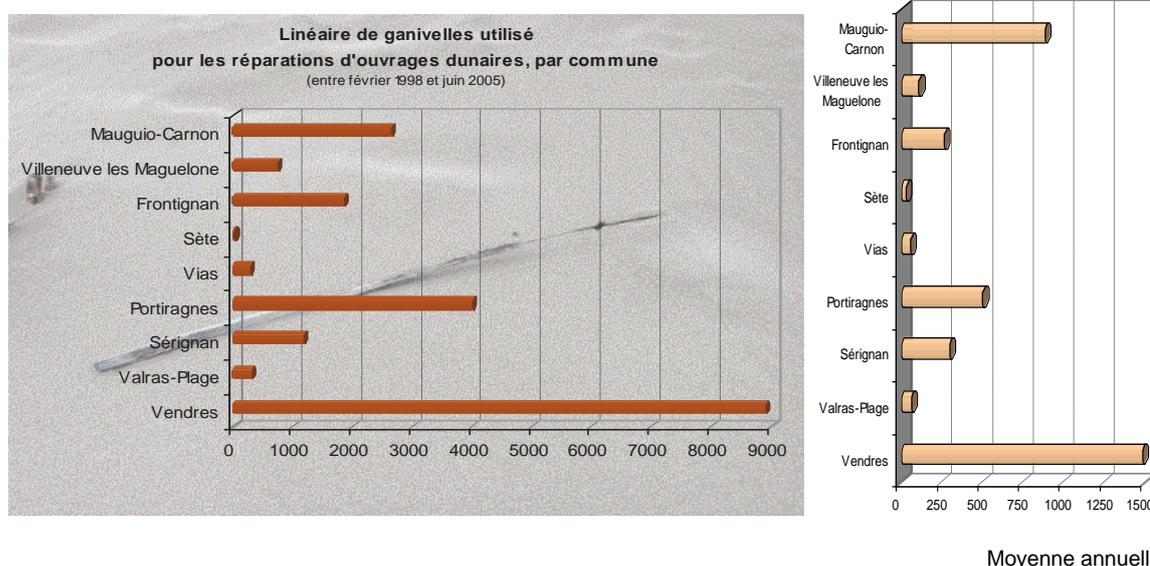
Linéaire de ganivelles utilisé pour les réparations d'ouvrages dunaires



## Bilan départemental

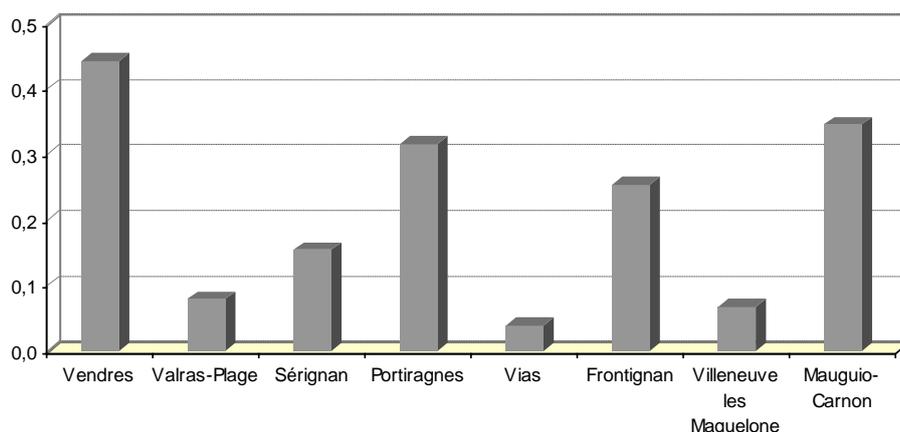


Le graphique ci-dessus montre une fluctuation du linéaire de ganivelles utilisées pour les réparations d'ouvrages (surtout les premières années). La moyenne annuelle sur l'ensemble de la période est de l'ordre de 2500 m de ganivelles. Le pic de 2001-2002 est à attribuer aux réparations effectuées sur la commune de Vendres (2510 m à elle seule !), tandis que l'augmentation de 2004-2005 peut être imputée à Mauguio-Carnon (si l'on enlève le linéaire réparé cette année sur le Petit et le Grand Travers, l'on retombe sur la moyenne des 3 dernières années, proche de 2500 m).



Depuis la mise en place de cette démarche entre les communes (graphiques ci-dessus), l'EID et le Conseil Général, Vendres en reste la grande utilisatrice, totalisant un peu moins de la moitié du linéaire total de ganivelles remplacé sur les ouvrages de réhabilitation dunaire (total qui avoisine les 20000 m). Il est vrai que depuis 2001 la totalité du linéaire côtier de la commune est équipé avec ce type d'ouvrages, ce qui est également le cas de Portiragnes (1/5<sup>ème</sup> du linéaire total de ganivelles, soit 4000 m), qui arrive en seconde position (en valeur absolue), malgré un linéaire côtier nettement plus court que Vendres. La commune de Mauguio-Carnon, grâce aux travaux réalisés cette année, se place en troisième position (mais, avec une moyenne d'environ 900 m par an, elle se classe en seconde position derrière Vendres). Frontignan et Sérignan se situent au même niveau en termes de moyenne annuelle, mais avec un total inférieur pour cette dernière. Les communes restantes représentent des linéaires totaux inférieurs à 800, avec des moyennes annuelles inférieures à 100 m.

### Ratio : linéaire moyen de ganivelles remplacées / linéaire côtier communal ouvragé



Ce dernier graphique représente un essai de calcul de ratio : le linéaire moyen annuel de ganivelles utilisées pour les réparations a été divisé par le linéaire côtier équipé avec ce type d'ouvrage pour chaque commune correspondante. Même si le postulat de base (le même type d'ouvrage partout, faisant l'objet d'un entretien régulier) ne reflète pas précisément la réalité, et doit pouvoir être affiné, ce calcul peut apporter des informations inédites. Il tend à proposer un indice de dégradation des ouvrages (d'origine humaine ou naturelle), qui varie nettement d'une commune à une autre, et fait apparaître Vendres, Mauguio-Carnon, Portiragnes et Frontignan au-dessus de la moyenne.

*En dehors de ce bilan, il est convenu de présenter aux différentes communes concernées une nouvelle convention tripartite de suivi et d'entretien de ces ouvrages. Comme base de discussion, un projet de convention est proposé au Conseil Général ; il figure en annexe de ce rapport.*

### **c. Programme "plages oubliées"**

Le site de Portiragnes traité en 2003 (protection et renforcement du cordon dunaire entre la Maïre et la Riviérette) a été intégré dans le partenariat avec le Conseil Général, et a déjà pu bénéficier d'un entretien modeste : quelques dizaines de mètres de ganivelles ont été remplacées, y compris pour la partie de l'ouvrage située sur les terrains appartenant à la compagnie des Salins du Midi, qui a donc "joué le jeu" ici.

Un second site correspondant à cette démarche entreprise pour la réhabilitation des espaces littoraux du département est à l'étude : le cordon dunaire situé à l'extrémité ouest du littoral communal de Vias. Les réflexions engagées pour la protection et la restauration de ce site ont été réactualisées récemment ; une phase opérationnelle peut donc d'ores et déjà y être envisagée, après la saison estivale 2005.

### III. Activités d'étude-projet et d'expertise

Dans un objectif d'assistance technique aux communes ou à leurs groupements, l'EID Méditerranée a réalisé un certain nombre de prestations, ayant donné lieu à la rédaction des rapports suivants :

- **Réhabilitation du cordon dunaire du lido de Sète** (maîtrise d'œuvre, en sous-traitance de BRL-i, en cours actuellement)
- **Plage du camping naturiste. Réhabilitation du cordon dunaire.** (Commune d'Agde, 2005)
- **Protection et réhabilitation du cordon dunaire des Orpellières.** (Commune de Sérignan, 2005)
- **Protection et restauration du cordon dunaire des Travers.** (Commune de Mauguio-Carnon, 2005)
- **Suivi morphologique et écologique du littoral de Portiragnes, de Vias et d'Agde.** (Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée, 2004).
- **Cordon dunaire de Vendres - Diagnostic environnemental et orientations d'aménagement et de gestion.** (2004).

La Direction de l'Environnement de l'EID Méditerranée s'implique de manière croissante (et est de plus en plus sollicitée pour cela) dans les différents projets et expertises menés dans le domaine de la gestion environnementale du littoral méditerranéen. Cette activité se traduit notamment par une participation active aux différents comités techniques et de pilotage des études globales lancées depuis plusieurs années sur le littoral héraultais :

- **Gestion intégrée du littoral de Villeneuve-les-Maguelone à Frontignan-Plage** (étude : BCEOM, maîtrise d'ouvrage : CG 34).
- **Protection et aménagement durable du lido du Petit Travers** (étude : Urbanis, maîtrise d'ouvrage : Mission Littoral).
- **Etude générale pour la protection du littoral entre l'Orb et l'Hérault** (étude : Sogreah, maîtrise d'ouvrage : Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée). Cette étude a donné lieu à la présentation par l'EID du littoral de ce secteur, aux représentants de la Sogreah, du Conseil Général, du SMNLR et des municipalités, lors d'une visite du terrain organisée le 20 janvier 2005 (compte-rendu page suivante).
- **Programme transnational Interreg III C Sud – Beachmed-e** : mesures 2.1 ("suivi quantitatif du phénomène érosif à l'échelle méditerranéenne" : technologie LIDAR) et 3.4 ("systèmes de défense naturelle"). Participation à des réunions spécifiques avec les différents partenaires européens du programme, dans le cadre d'échanges théoriques et de transferts de technologie.

## **Compte-rendu de la sortie de terrain du 20-01-2005 dans le cadre de l'étude Orb Hérault**

Suite à la réunion du comité technique du 14 janvier 2005 à Saint-Thibéry, et en accord avec les élus et le SMNLR, une sortie de terrain a été proposée par l'EID Méditerranée de manière à éclaircir la perception d'un site complexe dans le cadre de l'étude Orb-Hérault menée par la SOGREAH pour le compte de la communauté d'agglomération Hérault-Méditerranée.

### **Personnes présentes lors de la sortie:**

SMNLR (A.M.O.) : Frédéric Autric , Pierre-Yves Valantin, Serge Pages, Marie-Claire Clastre.

EID Méditerranée : Hugues Heurtefeux et Philippe Richard.

CG 34 : Françoise Feau.

SOGREAH (bureau d'étude, maître d'oeuvre) : Vincent Mazeiraud.

Elus : Richard Druille (Vice-Président CA Hérault-Méditerranée, adjoint au maire d'Agde), M. Lacombe (Portiragnes), M. Caumes (Valras).

### **Arrêts et chronologie de la journée :**

Départ du camping de la Tamarissière (Agde) à 9h00 (accès aux plages en véhicules 4X4 de l'EID Méditerranée) :

- \* Est, embouchure de l'Hérault, zone en érosion, récemment rechargée en sable.
- \* Ouest, autour de l'Ardaillon : exutoire des crues de l'Hérault, zone en accrétion

Visite de la plage de Farinette (Vias), puis départ pour la côte ouest de Vias avec de nombreux arrêts :

- \* La plage de poche près du camping les Flots-Bleus
- \* Les plages de poche près du camping Roucan-Plage, visite autour de l'activité piscicole, constat de l'état de la dernière dune locale...
- \* Sainte Geneviève : visualisation des enrochements de fond de plage et de leur état, constat de la destruction très récente de la maison dite de Sainte-Geneviève. Inventaire des autres maisons en ruine dans le secteur, depuis les tempêtes de 2003-2004. Evocation du terrain du Conservatoire du littoral (La grande Cosse) un peu plus à l'ouest.
- \* Entre le Petit- Mousse et le camping GCU, proche de la maison détruite en avril 2004 par la tempête.

Départ de M. Druille et de Mme Feau.

Repas à Vias : échanges techniques

Retour à 14h00 sur la plage de La Redoute à Portiragnes, rencontre avec M. Lacombe, point sur les ouvrages de l'EID Méditerranée, puis parcours sur la plage en 4X4 avec arrêt à la Rivérette et à la Grande-Maire : explication du fonctionnement hydrodynamique de ces deux zones humides.

A 15h00, rencontre avec M. Caumes, au niveau de la digue est de l'Orb, visite de la plage des Orpellières. Fin de la journée à 16h00, débriefing devant le camping de la Tamarissière jusqu'à 17h00.

## **Annexe : projet de convention de suivi et d'entretien des ouvrages**

Le document qui suit constitue un document de travail préparatoire à la rédaction de la nouvelle convention nous liant avec le Conseil Général de l'Hérault pour mener à bien notre mission de suivi et d'entretien des ouvrages de réhabilitation des cordons dunaires. Cette nouvelle rédaction offre l'opportunité de réfléchir au contenu de cette mission, à travers certaines interrogations :

- quels types d'ouvrages peuvent ou doivent être concernés par cette convention ?
- l'entretien ne doit-il porter que sur les ouvrages réalisés par l'EID (et le Ceprel), ou faut-il y ajouter ceux qui ont été simplement conçus par l'EID, ceux qui ont été réalisés par les communes elles-mêmes ?
- doit-on fixer une limite dans le temps à la validité de l'entretien d'un ouvrage (durée au-delà de laquelle on considère qu'il est "amorti" et plus réparable) ?
- le système devis/facturation doit-il ou peut-il être modifié ?

En particulier, l'objet de la convention (article 1) devra être défini de manière précise et concrète lorsque cette réflexion aura abouti.

### **CONVENTION de SUIVI et d'ENTRETIEN des OUVRAGES DE REHABILITATION DUNAIRE**

*Entre*

- **L'Entente Interdépartementale pour la Démoustication du littoral méditerranéen (EID Méditerranée)**, représentée par son Président, Monsieur Christian JEAN,

- **La Commune de** \_\_\_\_\_, représentée par son Maire, M.,

*et*

- **Le Conseil Général de l'Hérault**, représenté par son président, Monsieur André VEZHINET,

*il est arrêté et convenu ce qui suit :*

#### **PREAMBULE**

L'EID Méditerranée a intégré au sein de sa Direction de l'environnement, une mission de protection du littoral et de réhabilitation dunaire, développé par le GIE CEPREL, constitué paritairement par l'EID et l'IARE, jusqu'à sa cessation, le 15 septembre 1997. Forte de sa présence sur le terrain et de l'expérience acquise dans ce domaine depuis plus de 20 ans, l'EID est en mesure de proposer aux communes littorales du département de l'Hérault le suivi et l'entretien courant des ouvrages destinés à assurer la protection ou la réhabilitation des cordons dunaires de leur territoire.

### **Article 1° : Objet**

L'EID Méditerranée, la commune de \_\_\_\_\_ et le Conseil Général de l'Hérault concluent une convention d'entretien courant des ouvrages de reconstitution dunaire et des dispositifs attenants conçus ou installés sur le territoire communal par le Gie CEPREL ou par l'EID Méditerranée. Peuvent également être concernés des ouvrages réalisés par les communes elles-mêmes et répondant aux critères ou spécificités utilisés par l'EID en matière de conception des ouvrages.

### **Article 2° : Obligations des contractants**

L'EID Méditerranée prend en charge la prestation des agents affectés à ces travaux, correspondant à la réparation, au remplacement ou à l'enlèvement des parties d'ouvrages défectueuses ou dégradées.

La commune de \_\_\_\_\_ prend en charge le coût des matériels, fournitures, et prestations extérieures nécessaires à ces travaux, excepté lorsqu'elle les fournit elle-même.

L'EID établira pour chaque opération, un devis qui lui sera retourné visé pour valoir bon de commande. La facture correspondante sera établie à la fin de chaque opération, pour règlement au Payeur Départemental de l'Hérault, comptable assignataire de l'EID Méditerranée - CCP Montpellier n° 5030-62C.

### **Article 3° : Durée - Résiliation**

La présente convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2005. Elle sera tacitement renouvelée si le Département de l'Hérault reconduit son partenariat avec l'EID. La commune de \_\_\_\_\_ pourra résilier la présente convention sur simple notification dans un délai de trois mois avant la fin de chaque période annuelle. Chacune des parties se réserve le droit de mettre fin à tout moment au contrat, en cas de faute grave de l'autre partie ou en cas de force majeure.

Fait le \_\_\_\_\_, à Montpellier

**Pour l'EID Méditerranée**

**Pour le Conseil Général  
de l'Hérault**

**Pour la Commune de**

**Christian JEAN  
Président**

**André VEZHINET  
Président**

**Maire**